

**Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE du mardi 20 Juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 20 juin, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10 heures, salle Georges Rumen, siège à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUILANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; LE BARS Yannick ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPE Fanny ; BILLAUX Béatrice ; DOYEN Virginie ; JOBIC Cyril ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN.

Absents excusés : LE MOIGNE Yvon ; PRIGENT Christian ; PARISCOAT Dominique ; CONNAN Guy ; ECHEVEST Yannick ; LE GOFF Yannick.



DELBUE2023-06-064

Tourisme, culture et sport - Convention de cession de droits de diffusion pour l'audioguide « La balade sonore des Islandais » avec l'association Plaeraneg Gwechall

Le centre de découverte maritime Milmarin ouvert en 2017 a pour objectif la valorisation de la maritimité du territoire. Il y contribue grâce à des actions de médiation culturelle dans ses deux espaces d'expositions, son point touristique Ambassadeur du territoire, son fonds documentaire et ses animations et événements, dans le centre ou hors les murs.

Sa conception et son évolution sont ancrées dans le territoire et en partenariat constant avec les acteurs qui le composent : habitants, associations, institutions privées ou publiques.

Dans cette dynamique de réseau, Milmarin a produit et co-écrit en partenariat avec l'association Plaeraneg Gwechall l'audioguide intitulé « La balade sonore des Islandais », disponible gratuitement sur le site internet de Milmarin, afin de proposer une médiation culturelle, à l'année et en libre accès, dans le secteur de Pors Even, Ploubazlanec.

L'association Plaeraneg Gwechall souhaite aujourd'hui que les droits de diffusion de cet audioguide fassent l'objet d'une convention afin d'encadrer son usage, étant donné que l'association n'est plus partenaire permanent de Milmarin.

Il est proposé d'encadrer les conditions de cession (à titre gracieux et non exclusif), le cadre de leur diffusion (au sein de l'équipement, lors d'animations en extérieur, sur le site internet de Milmarin et ses supports de diffusion, ainsi que ceux de Guingamp-Paimpol Agglomération) et les mentions obligatoires à apporter. En dehors de l'utilisation au sein du fonds documentaire et des animations du centre, une autorisation d'utilisation sera demandée à l'association préalablement à toute utilisation.

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau communautaire, à l'unanimité décident :

- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer avec l'association Plaeraneg Gwechall la convention définissant les termes de cette cession et ses éventuels avenants.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

